

Adopté le 16 juin 2020

BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

**PROCÈS-VERBAL DE LA HUITIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE, EXERCICE 2019-2020, TENUE LE 14
AVRIL 2020 PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

SONT PRÉSENTS:

Membres :

Me Véronique Lemire, bâtonnière
Me François Marseille, 1^{er} conseiller
Me Claude Ducharme, trésorier
Me Nathalie Richer, secrétaire
Me Simon Dolci, 2^e conseiller
Me Mélanie Gaudreault, 3^e conseillère
Me Julie Lefebvre-Côté, 4^e conseillère
Me Roger Rancourt, 5^e conseiller
Me Jean-Sébastien Faust, 6^e conseiller
Me Ghislaine Radoux, représentante de la pratique privée
Me Luc Lemieux, représentant de la pratique publique-parapublique
Me Jean-Philippe Desabrais, représentant du Jeune Barreau

Le quorum étant atteint, la bâtonnière déclare l'assemblée régulièrement convoquée et ouverte. Me Steve Baribeau, bâtonnier sortant est présent.

1. Appel des membres du conseil

Madame la bâtonnière souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2019-2020/2020-04-14/ 34

**IL EST PROPOSÉ PAR ME VÉRONIQUE LEMIRE ET APPUYÉ PAR
ME SIMON DOLCI**

« D'adopter l'ordre du jour tel que ci-après énoncé. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ordre du jour

1. Appel des membres du conseil ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2020 ;
4. Suivi des différents Comités ;

St-Jérôme

- a) Cour supérieure :
(Civil : **Ghislaine RADOUX**):
(Criminel : **Steve BARIBEAU**) :
- b) Cour du Québec, chambre civile (**Ghislaine RADOUX**)
- c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (**Simon DOLCI**)
- d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (**Véronique LEMIRE**)

Joliette

- a) Cour supérieure
(Civil : **Nathalie RICHER**)
(Criminel : **Steve BARIBEAU**)
- b) Cour du Québec, chambre civile (**François MARSEILLE**)
- c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (**Julie LEFEBVRE-CÔTÉ**)
- d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (**Mélanie GAUDREULT**)

Mont-Laurier

- a) Cour supérieure (**Roger RANCOURT**)
- b) Cour du Québec, chambre civile (**Roger RANCOURT**)
- c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (**Roger RANCOURT**)
- d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (**Roger RANCOURT**)

Autres

- Formation continue (**Nathalie RICHER**)
- Pratique privée (**Ghislaine RADOUX**)
- Comité mentorat (**Jean-Sébastien FAUST**)
- Pratique illégale de la profession (**Claude DUCHARME**)
- Médailles et honneurs (**Simon DOLCI**)
- Jeune Barreau (**Jean-Philippe DESABRAIS**)
- Jumelage Draguignan (**Simon DOLCI**)
- Communication (**Véronique LEMIRE**)
- Compétence territoriale du Barreau du Québec (**Véronique LEMIRE**)
- CAIJ (Joliette : **Claude DUCHARME** / St-Jérôme : (**Ghislaine RADOUX**))
- Demande de réinscription au Tableau de l'Ordre (**Nathalie RICHER**)

A.A.P. (**Simon DOLCI**)

5. Rapport du trésorier ;
6. Prochain AGA : Possibilité de formation, formule 5 à 7 :
7. Modification aux Règlements Généraux : balises concernant l'attribution des médailles du barreau et du Conseil du barreau. Vacance au poste de Bâtonnier.
8. Varia ;
9. Prochaine rencontre.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2020 ;

RÉSOLUTION 2019-2020/2019-04-14/35

IL EST PROPOSÉ PAR ME ROGER RANCOURT ET APPUYÉ PAR ME SIMON DOLCHI

« D'adopter le procès-verbal du 25 mars 2020. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi des différents Comités ;

St-Jérôme

a) Cour supérieure :

(Civil : **Ghislaine RADOUX**): Conférences téléphoniques hebdomadaires avec le Juge Michaud pour faire le point. Effectifs réduits au palais à St-Jérôme. Appel du rôle provisoire à être fixé éventuellement. Bonne collaboration des membres du Barreau et du personnel du palais. Des communiqués seront publiés régulièrement pour informer les membres des changements dans la gestion de la Cour. La conférence de mai 2020 du Juge Michaud est annulée.

(Criminel : **Steve BARIBEAU**) : Pour l'instant, l'ensemble du fonctionnement de la Cour est sur pause. Différentes mesures seront envisagées prochainement pour contrer les effets négatifs. À suivre.

b) Cour du Québec, chambre civile (**Ghislaine RADOUX**) : Il y a eu un communiqué pour la région des 4L. pour informer de ce qui procède et ne procède pas. Ce communiqué est publié sur le site du Barreau.

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (**Simon DOLCI**) : Tout fonctionne au ralenti. L'accès aux détenus est difficile. Fonctionnement par visio-conférence.

- d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (**Véronique LEMIRE**) : Les règles changent à chaque jour. À la recherche de solutions pour assurer le fonctionnement de la Cour et un accès restreint au palais de justice;

Joliette

- a) Cour supérieure

(Civil : **Nathalie RICHER**) : Communiqué du juge labelle : les matières urgentes fonctionnent, tant en cour de pratique que lors des procès au fond. Ce qui n'est pas urgent est remis.

(Criminel : **Steve BARIBEAU**) Se référer au résumé de St-Jérôme

- b) Cour du Québec, chambre civile (**François MARSEILLE**) : Se référer au résumé de St-Jérôme.
- c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (**Julie LEFEBVRE-CÔTÉ**) : Aucune rencontre ou communiqué pour l'instant.
- d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (**Mélanie GAUDREAU**) : Aucune rencontre. Selon Me Lemire, les règles de St-Jérôme s'appliquent à Joliette.

Mont-Laurier

- a) Cour supérieure (**Roger RANCOURT**) : Il n'y aura pas audition de témoins devant la cour. Les avocats pourront plaider devant les juges. La procédure à suivre sera publiée.
- b) Cour du Québec, chambre civile (**Roger RANCOURT**) : Référer aux commentaires de St-Jérôme.
- c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (**Roger RANCOURT**) : Il y aura un avocat devant la cour pour les 2 prochaines semaines afin de représenter tous les avocats
- d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (**Roger RANCOURT**) : Référer à ce qui est mentionné pour St-Jérôme. L'ensemble des dossiers sont remis proforma. Un horaire d'avocat de garde est préparé.

Autres

Formation continue (**Nathalie RICHER**) :

- Rappel que le Barreau du Québec offre de la formation en ligne gratuitement pour le mois d'avril 2020.

Pratique privée (**Ghislaine RADOUX**) :

- Aucun fait à souligner.

Comité mentorat (**Jean-Sébastien FAUST**) :

- Ce comité ne s'est pas réuni.

Pratique illégale de la profession (**Claude DUCHARME**) :

- Aucun élément à souligner.

Médailles et honneurs (**Simon DOLCI**) :

- Considérant la pandémie, aucune relance n'a été faite au fournisseur.

Jeune Barreau (**Jean-Philippe DESABRAIS**) :

- Toutes les activités sont annulées.

Jumelage Draguignan (**Simon DOLCI**) :

- Aucun élément à souligner.

Communication (**Véronique LEMIRE**) :

- Les différents communiqués sont transmis sans délai pour publication pour le site web du barreau LL. Un délai de 48 heures est à prévoir pour la mise à jour.
- Me Lemire réfère les membres aux directives publiées par la magistrature.

Compétence territoriale du Barreau du Québec (**Véronique LEMIRE**) :

- Rien à souligner.

CAIJ (Joliette : Claude DUCHARME / St-Jérôme : (**Ghislaine RADOUX**))

- Le CAIJ est fermé mais fait équipe avec la commission juridique. Ligne 1-800 pour consultation gratuite.

Demande de réinscription au Tableau de l'Ordre (**Nathalie RICHER**)

- BLL n'a reçu aucune demande de réinscription.

A.A.P. (**Simon DOLCI**):

- Discussion pour savoir ce qui pourrait être fait pour aider les membres.

5. Rapport du trésorier :
 - États financiers à venir.

6. Prochain AGA : Possibilité de formation, formule 5 à 7 :
 - Il est convenu d'attendre pour voir comment s'effectuera la reprise des activités judiciaires et les besoins des membres.

7. Modification aux Règlements Généraux : balises concernant l'attribution des médailles du barreau et du Conseil du barreau. Vacance au poste de Bâtonnier.
 - Ce point est reporté pour une dernière fois afin que chacun puisse formuler ses commentaires en lien avec les textes reçus ou propositions de textes.

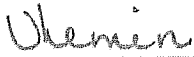
8. Varia

9. Prochaine rencontre : 19 mai 2020 par visio-conférence.

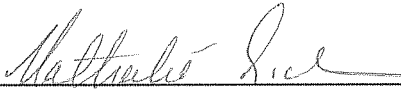
RÉSOLUTION 2019-2020/2019-04-14/36

« L'ORDRE du jour étant épuisé, il est proposé par ME NATHALIE RICHER et appuyé par ME JEAN-SÉBASTIEN FAUST de procéder à la levée de l'assemblée. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Me Véronique Lemire
Bâtonnier



Me Nathalie Richer
Secrétaire